

Date de mise en ligne : 10 novembre 2023



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00135** du - 9 NOV. 2023
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Mairie de Villeneuve St-Georges
Monsieur Philippe GAUDIN
Domicilié (e) 1 Place Pierre Semard
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : MISE EN PLACE D'UNE RAMPE PMR EN BOIS

Sur un terrain sis 36 Avenue Anatole France
Cadastré AI318

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 9 NOV. 2023

Le Maire,
Pour le Maire, par délégation
advisé par le conseil municipal en charge du logement
de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00135** du - 9 NOV. 2023 a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,